



Accès à une pièce de théâtre refusé

Par **Nadia762**, le **09/03/2009** à **16:03**

Bonjour,

J'ai invité des amis au théâtre samedi après-midi.

Nous nous sommes présenté au théâtre (pour des raisons indépendantes de notre volonté) avec 18 minutes de retard.

L'entrée nous a été refusée. La personne à l'entrée qui se trouvait être le gérant du théâtre nous a stipulé que la production avait exigé qu'aucune personne ne rentre 15 minutes après le début du spectacle.

Cependant cette condition n'est indiquée ni sur le billet ni dans le théâtre.

Voyant qu'aucune discussion n'était possible, j'ai donc demandé un remboursement ou des invitations pour la séance de 21h30, ce qui m'a été refusée.

Je me suis rendue à la Fnac. On m'a expliqué que lorsqu'un théâtre avait des conditions, ce dernier les leur préciser pour qu'elles soient indiquées sur le billet. Hors, le théâtre n'a rien précisé à La Fnac.

Aujourd'hui je voudrai me faire rembourser le prix des billets, soit 183 euros.

Quels sont mes recours légaux ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.